PIANOS

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Tout Neuf

Portant les nouveaux numéros municipaux 1938 et 1940 rue St Claude, et formant l'encoignure de la rue Touro.

Ce Cottage Simple, Elégant et tout neuf,

Connu par le nouveau numéro municipal 2034 rue Bourgogne,

Et deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans la Paroisse de Jefferson dans cet Etat.

Raymond Jone vs Mme Veuve Isabelle Jone et als.

No 57,644—Cour Civile de District Division A.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur, —bureau No 636 Place Commerciale.— Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 9 mars 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en cette ville, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, rendu le 16 décembre 1898, et signé le 22 décembre 1898, et en vertu d'un autre décret de la même cour, signé le 1er février 1899, la suivante décrite propriété sera vendue à l'enchère publique, à savoir—

1. Premièrement:

Dans la Paroisse d'Orléans—

Un cheval bai, un cheval gris, un wagon couvert à quatre roues, une barouche pour famille, un jeu de harnais pour barrouche, un jeu de harnais pour wagon.

2. Deuxièmement:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne (autrefois Crepe), Français, Union et Dauphine, (autrefois Grands hommes), mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 109 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant partie du No 122 du Faubourg Marigny. Les améliorations consistent en un élégant cottage simple tout neuf connu par le nouveau numéro municipal 2034 rue Bourgogne.

3. Troisièmement: Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Remparts, Touro (autrefois Union, St-Claude et Bourbon, désigné comme lot B, et mesurant 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 69 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues St Claude et Touro. Les améliorations consistent en un cottage double moderne et tout neuf, portant les nouveaux numéros municipaux 1938 et 1940 rue St Claude.

4. Quatrièmement: Dans la paroisse de Jefferson. Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, situés dans la Grande Isle de Barataria, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'îlet borné par les rues Live Oak, Jolly, Egania et le Chemin Public, désignés comme lots Nos 60 et 61, se touchant et mesurant chacun 75 pieds de face à la rue Jolly sur une profondeur chacun de 195 pieds entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de l'année 1899 devant être assumées par l'acquéreur; un dépôt de 20 0/0 est requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Joseph Duvignaud, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

5 fév—5 8 12 19 26 — mars 1 4 à date.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TREIZE BEAUX LOTS.

Sur le Chemin de Gentilly.

Dans l'affaire de la veuve Edward Peychaud vs Marie Peychaud une mineure,

No 58,329 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet —JEUDI, le 9 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 25 janvier 1899, et signé le 31 janvier 1899 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A, il sera vendu à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir:

TREIZE LOTS dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1938, borné par le Chemin de Gentilly, les rues Trésor, Abondance et St Bernard et l'avenue Paris, étant les lots Nos 1 à 13 inclusivement, sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt. Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Trésor sur 100 pieds de profondeur; le lot No 4 mesurant 25 pieds de face à la rue Trésor 100 pieds sur la ligne de division du lot No 3; 67 pieds 4 pouces sur la ligne de division du lot No 5; de là s'ouvrant à un angle obtus 37 pieds 2 pouces 5 lignes sur le lot No 6; de là courant à angle droit 2 pouces 6 lignes. Le lot No 5 mesurant 33 pieds 5 pouces à la rue Trésor, de là courant à angle obtus 11 pieds 4 pouces 7 lignes au Chemin Gentilly, 67 pieds 4 pouces sur la division du lot No 4 et 76 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 6. Les lots Nos 6 et 7 mesurant chacun 30 pieds de face au Chemin Gentilly sur 115 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur. Les lots Nos 8, 9, 10, 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds à l'avenue Paris sur les profondeurs suivantes et lignes de fonds:

Le lot No 8 en profondeur 76 pieds 6 pouces sur la ligne du fond des lots Nos 1, 2, 3 et 4, delà s'ouvrant à angle obtus, et à une ligne dans le fond courant diagonalement 60 pieds et autre profondeur de 127 pieds sur la ligne du lot No 9; le lot No 9 a 127 pieds sur la ligne du lot No 8, 100 pieds sur la ligne du lot No 10, et 35 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du fond; le lot No 10 a une profondeur de 100 pieds sur la ligne du lot No 9, 38 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 11 et 36 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du fond. Le lot No 11 a une profondeur de 78 pieds 7 lignes sur la ligne du lot No 10.—68 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 12. et 36 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du fond. Le lot No 12 a une profondeur de 68 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 11, 47 pieds 9 pouces sur la ligne du lot No 13, et 36 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du fond. Le lot No 13 a 69 pieds 3 pouces 7 lignes de face à l'avenue de Paris, 53 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, laquelle court diagonalement et frappe à un angle aigu la ligne de face du même lot à un point près le coin formé par l'avenue Paris et la rue Abondance, 47 pieds 9 pouces sur la ligne du lot No 12.

Conditions—Comptant, les acquéreurs assumant toutes les taxes pour 1899, et devant faire un dépôt de 20 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 fév—3 12 19 26—mars 5 9.

NOUVEL

HOTEL ST-CHARLES

Bains Turques, Russes et Sulphur, ouverts jour et nuit.

Jours pour les dames: Lundis, Mercredis et Vendredis, de 8 A. M. à 5 P. M.

Chiropodistes et manicures expérimentés, massage, etc.

A. R. BLAKELY & CIE., Propriétaires

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PHARMACIE ET RESIDENCE

Encoignure Clouet et Remparts.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

1001, 1003 rue Clouet, encoignure N. Remparts.

Succession de Annie Winterholler, épouse de Jacob Sissung.

Mardi, 4 Avril 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à plusieurs ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 58,108, datés et signés le 27 février et le 28 février 1899, dans l'affaire de la succession de Annie Winterholler, épouse de Jacob Sissung, il sera vendu aux enchères publiques—

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Bourgogne et Louisa, lequel mesure 34 pieds de face sur la rue N. Remparts, par une profondeur et face sur la rue Clouet de 95 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet. Les améliorations consistent en une belle pharmacie, contenant quelque 6 ou 7 chambres, citerne double, cour pavée et hangar dans le fond et connu comme le No 3100 rue N. Remparts.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Louisa et St-Claude et mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face sur la rue Clouet, par une profondeur et façade sur la rue N. Remparts de 92 pieds, 3 pouces et 7 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet.

Les améliorations consistent en un beau cottage double, presque neuf, contenant 4 chambres, citerne et hangar dans le fond de chaque côté et désigné par les Nos 1001 et 1003 rue Clouet et rapportant un revenu de $20 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt garanti par hypothèque de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer en plus de leur enchère, les taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent à l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 mars—2 5 12 19 26—avril 2 3 4

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simple et double, avantageusement situés,

Dans le Sixième District.

Succession de Mme Maria Morphy.

No ——, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, 14 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 21 janvier 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Le désarmable cottage double en bois, Nos 4608 et 4610 rue du Camp retiré de la rue et contenant galerie de devant, 8 chambres, 2 citernes, hangar, allées de côté et cours dans le fond, etc, décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 234, borné par les rues Camp, Cadix, Valence et Magasins, formant le tout du lot original No 21 et un pied du lot contigu No 22, étant le troisième lot de l'encoignure des rues Camp et Cadix, et le plus près de la rue Cadix, et mesurant 31 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage résidence simple No 4732 rue Colisée, retiré de la rue et contenant 2 chambres, cuisine, grande galerie, hangar, citerne, etc., décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet No 293 borné par les rues Colisée, Valence, Bordeaux et Chestnut, désigné comme lot No 11, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Colisée sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° La moitié indivise d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 146, borné par les rues Laurel Berlin et Annonciation et l'avenue Napoléon, désigné par le No 18, lequel dit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel, entre l'avenue Napoléon et la rue Berlin, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double Nos 4308 et 4310 rue Laurel, retiré de la rue, ayant galerie de devant, 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté, cour dans le fond, etc.

4° La moitié indivise d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette, dans l'îlet No 146, borné par les rues Laurel, Berlin, Annonciation et l'avenue Napoléon, désigné par le No 17; lequel dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois No 4312 rue Laurel, retiré et contenant 5 chambres, hangars, citernes, etc., grande cour, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an la dessus avec les clauses usuelles d'assurances; les acquéreurs assumant les taxes de 1899, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 fév—5 12 19 26 —mars 5 12 jusq date

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

CHARBON

Cannel Breckenridge.

Charbon Pittsburg.

Charbon Alabama.

Charbon Anthracite.

Coke de gas et de fonderie.

EN VENTE CHEZ—

W. G. COYLE & Cie.

823 rue Carondelet, coin Union.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE PAYANT

No 1817 et 1819 rue Troisième,

DANS UN BON VOISINAGE.

Succession de Mme MARY BOARMAN.

No 58,188—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 16 mars 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune.

Je W A. Kernaghan, un encanteur dûment autorisé en et pour la Paroisse d'Orléans, vendrai aux enchères publiques sous et par autorité d'un writ à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 février 1899, dans la succession de C. V. Haile No 58 287 du dossier de ladite Cour les propriétés suivantes à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Prytania, Octavia et Pitt et formant l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Pitt, mesurant 81 pieds de face sur l'avenue Peters par 210 pieds de profondeur et de face sur la rue Pitt entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 60 pieds de face à l'avenue Peters par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans les mêmes district et îlet que ceux décrits plus haut, mesurant 45 pieds de face à la rue Prytania par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° Un certain morceau ou portion de terre situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 45 pieds de face à la rue Prytania, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Octavia et formant l'encoignure des deux dites rues. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

7° Deux certains lots de terre situés dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, formant l'encoignure des rues Pitt et Octavia et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Comptant, et l'assomption par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0/0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. H. Manien, notaire aux frais de l'acquéreur.

11 fev—11 12 19 26—mars 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 30 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 30 janvier 1899, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Thomas Walsh, No 57,877 du dossier de la dite cour, les propriétés suivantes, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet No 543, borné par les rues Sud Franklin, Sud Liberté, Jena et Cadix; lesdits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un devis par H. C. Brown, assistant voyer de ville, en date du 2 août 1895, annexé à un acte pardevant J. J Ward, notaire, le 20 mars 1898. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jena, par 125 pieds 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'assomption par l'acquéreur les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant C. Torman, Esq., notaire.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No 48,526.—Par ordre signé le 27 janvier 1899, par le juge Geo H. Théard, de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E; dans l'affaire ci-dessus intitulée, sera vendu à l'enchère publique MARDI le 7 mars 1899, à midi, à la Bourse des Ecanteurs, 840 rue Commune, par Jas A. Brennan, encanteur, la suivante décrite propriété dans la paroisse de Morehouse, dans cet Etat: S. E. 1-4 S. W. 1-4 section 15. N. E. 1-4 de N. W. 1-4 section 16, le tout dans la circonscription territoriale, 23, rangé S. E. dans les termes suivants: un demi comptant, la balance à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date garanti par hypothèque et privilège de vendeur, sur la propriété vendue; un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire aux frais de l'acquéreur.

2 fév—2 5 12 19 26 —mars 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MATERIEL DE PLOMBIER

Baignoires, Outils de Plombier.

LIEUX A L'ANGLAISE,

Tuyaux à gaz et installations

Et tels matériaux et ustensiles trouvés ordinairement dans un

ETABLISSEMENT De Premier Ordre.

—AUSSI—

Un Lot de Meubles de Bureau,

COFFRE-FORT MOSLER,

Un Cheval et Wagon.

Succession de W. T. Flood.

No 58,469—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

Vendredi, 17 mars 1899,

A 11 HEURES A. M.

Sur les lieux:

No 1060 rue Prytania, à l'encoignure de la rue Terpsichore, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite cour "Division D" daté et signé le 3 mars 1899 dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci dessous décrites à savoir:

Un lot de matériel de plombier, outils, meubles de bureau, tuyaux de gaz, aussi un cheval et wagon, et divers autres articles. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions —Comptant.

5 mars—5 6 12 13 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double productif dans le Quatrième District.

Nos 3252 et 3254 rue St Thomas, entre les rues Pleasant et St Thomas.—Succession de Mme Anna Maria Zeller.—No 57,334 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 21 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, ouverte d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté le 13 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Le productif Cottage Double Nos 3252 et 3254 rue St Thomas, contenant 3 chambres, cuisine, bâtisse dans le fond et citerne de chaque côté.

Le terrain est décrit comme suit;—1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Pleasant, Toledano et Tchoupitoulas, désignée par le No 6, et mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue St Thomas (autrefois Fulton) 84 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3, et 85 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 7, et 25 pieds 2 pouces 3 lignes en largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

2° Une certaine portion de terre située dans le même district et îlet connu comme le lot de terre ci-dessus premièrement décrit, touchant au même et mesurant 7 pieds 9 pouces 8 lignes de face à la rue St Thomas, sur 84 pieds 5 pouces 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 6 et 9 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond. Les loyers sont aux taux de $18 par mois. Un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur, les portions de crédit, s'il y en a, devant être démontrées par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1899 et de faire un dépôt comptant au moment de l'adjudication de 10 pour cent du prix d'achat.

Acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

18 fév—18 19 26—mars 5 12 19 jusq date

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur—bureau 134 rue Carondelet—LUNDI, 6 Mars 1899, à dix heures A. M; sur les lieux, No 2309 rue Chippewa, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 20 février 1899, dans l'affaire de la succession de Henry Marx, No 58,195 du docket de ladite Cour, les effets de maison, meubles, bonds, stocks, etc, le tout d'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant.

21 fév—21 26 28—mars 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Tillie Losb, épouse d'Abraham Yaruzky.

No 58,398—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, daté et signé le 20 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

La jolie résidence simple en bois à deux étage No 1350 rue du Camp, située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camps, Magasins, Melpomène et Térpsichore.

Le lot de terre est désigné par la lettre B sur un devis par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant H. P. Labatut, notaire, le 30 mai 1895, lequel dit lot d'après cela, mesurant, en mesure américaine, 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Camp sur 83 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Terpsichore et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 30 pieds 5 pouces 6 lignes, une deuxième profondeur sur une ligne courant obliquement vers la rue Melpomène de 9 pieds 10 pouces, et une troisième profondeur de 23 pieds 10 pouces 6 lignes et une largeur dans le fond de 31 pieds 4 pouces 3 lignes et ledit lot doit être pris à une distance de 34 pieds 10 pouces de l'encoignure des rues Melpomène et Camp sujet à bail là-dessus.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas Rosen, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 fév—25 — mars 5 12 19 26 à date

WOOD, SCHNEIDAU & Cie

815 Rue Carondelet.

CHARBON En Gros et en détail,

Par Chemin de Fer et par Bateau.

Téléphones: Bureau 576, Dépôt, 983

Dépôt au pied de la rue Race.

Nous fournissons aux familles et au Commerce.

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DU SYNDIC.

Attention Machinistes et Ingénieurs Mécaniciens!!!

Machines de valeur et Elévateur, au local rue Magasins à l'encoignure Lafayette, à l'Encan.

Aussi Billets au Porteur, Jugements et comptes ouverts.

In re W. W. Washburn vs Ses Créanciers

No 52,285 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "C".

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur —Bureau, No 336 rue Carondelet—LUNDI, le 13 mars 1899, à 11 heures A. M., au local encoignure des rues Magasins et Lafayette, connu comme la manufacture de bottes, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" daté et signé le 1er mars 1899, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, d'annoncer et de vendre après les délais légaux, aussi les propriétés suivantes, comme suit:—

Un lot de machines consistant en une machine à compter, trente couteaux (scoring knives), un couperet pour les coins, un (punch) poinçon oval, un couperet oblong, une paire de ciseaux, 40 pouces, une bonne presse à imprimer 10 x 15, un Liberty printing Press 7 x 9, une presse sans nom 8 x 10, élévateur, encoignure Magasins et Lafayette. Aussi, un lot de comptes ouverts, jugement et billets au porteur.

Conditions —comptant sur les lieux.

W. H. FITZPATRICK,
Encanteur.

H. E. Upton, Esq et Richardson and Soule avocats.

2 mars—2 5 12 et 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur pour effectuer un partage.

Magasin et résidence, Nos 515 et 517 Sud Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, et le cottage double, Nos 323 et 325 Nord Claiborne, entre les rues Conti et Bienville. In re Susan Conrad, veuve de John Brandenborg, et als, vs Philip Brandenborg, et als.

No 58,230—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur —Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, où les plans sont exhibés avec tous les détails, il sera vendu conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 6ème jour de février 1899, et signé le 10ème jour de février 1899, et un ordre de la même Honorable Cour, rendu et signé le 24me jour de février 1899, ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur en cette ville, après annonce préalable et conformément à la loi, de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, désigné par le Numéro Onze sur un plan fait par Louis Pilié, voyer, daté 24 novembre 1860, et déposé dans le bureau de C. E. Fortier, notaire, comme plan No 65 du livre de plans No 1. D'après ce plan ledit lot mesure vingt cinq pieds six pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances appartenant à ladite propriété.

Les améliorations comprennent un magasin en bois à un étage, portant les numéros municipaux 515 et 517 rue S. Remparts, occupé par un magasin de ferblanterie et une résidence en briques dans le fond, contenant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier, sous un toit en ardoises; aussi une écurie dans le fond, cour brique de, citernes, etc. [le "Brake" et le "Bender" dans ledit local ne sont pas inclus dans cette vente.]

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances en dépendant ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Bienville, Derbigny et Conti, et mesurant quarante quatre pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Claiborne par cent vingt-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Bienville, et sur la ligne du côté opposé il a une première profondeur de cent cinq pieds, neuf pouces et trois lignes, de là il suit à angles droit sur la rue Conti, cinq pieds neuf pouces et cinq lignes; de là une autre profondeur de vingt-deux pieds deux pouces et une ligne jusqu'à sa ligne du fond, sur laquelle il mesure cinquante pieds un pouce et quatre lignes; le tout d'après un croquis en plan par L. H. Pilié voyer, en date du 6 avril 1895, et annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant C. T. Soniat, un notaire en cette ville, le 6 mai 1885; ledit lot comprend le tout du lot numéroté Sept et partie du lot numéroté Huit, de l'îlet numéro Quarante-sept, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840.

Les améliorations comprennent un cottage double, portant les numéros municipaux 323 et 325 rue N. Claiborne, et contenant respectivement huit et cinq chambres, avec cour pavée en briques, hangars, citernes, etc., produisant un magnifique revenu annuel.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit, en des billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur les propriétés vendues, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection ou paiement des billets; bâtisses et améliorations devant être toutes assurées par les acquéreurs, et les polices d'assurance devront être transférées au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreur devront assumer en plus et au-dessus de leur enchère, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1899, et déposeront 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente, timbres du revenu inclus devant être aux frais des acquéreurs, pardevant James J. Woulfe, notaire public en cette ville.

1er mars—1 8 14 21 28—avril 2 3 4

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Bellocq.

MARDI, 7 MARS 1899.

Résidence et magasin en briques de choix.

Coin Quartier et Bourgogne.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 7 mars 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre issu et signé et portant date du 25 janvier 1899 par l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Paul Bellocq, No 56,927 de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Quartier, Esplanade, Bourgogne et Dauphine; ledit lot forme l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne et mesure vingt (20) pieds de face à la rue Quartier sur soixante-quinze (75) pieds de profondeur et de face à la rue Bourgogne. Le tout conformément à un plan fait par R. W. Isadice, architecte, le 12 mai 1846 et déposé dans l'étude de A. Ducatel, comme plan No 15 du livre de lans No 17.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un magasin et résidence en briques, ardoisé, contenant magasin, bar, entrepôt, cuisine et cabinets au rez-de-chaussée. Le haut contient trois chambres, vestibule, galerie et grande mansarde, installations pour le gaz partout, citerne, hydrant. L'entrepôt est cimenté.

Termes et conditions—Un tiers comptant et 8 balances à un et deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque, liens du vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Wm Agnew, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 5 11 12 18 19—mars 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Jolit Cottage Simple

No